



RAPPORT DU PRÉSIDENT AGA 2015

C'est pour moi un honneur et un plaisir de vous présenter, le rapport de mes activités, en lien avec l'Association francophone des aînés du N.-B.

Vous constaterez que la troisième année de mon mandat à la présidence a été fort occupée et marquée de nombreuses activités et projets, réalisés en concertation et collaboration avec le conseil d'administration et le personnel de l'Association.

Afin de mener à bien nos initiatives et en considération de nos moyens financiers, notre conseil d'administration s'est rencontré à trois occasions, soit le 11 décembre 2014 par conférence téléphonique, le 30 avril et le 1^{er} mai 2015 et le 11 septembre 2015. Je tiens d'ailleurs à remercier les membres du conseil de leur appui, de leur temps et de leurs compétences et du temps qu'ils ont investis dans l'orientation et l'avancement de notre Association.

Nous vous rappelons que notre organisation a pour mission de ***favoriser la promotion et la défense des droits et intérêts de ses membres, de façon à leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur langue et leur culture.***

En considération des dossiers chauds touchant le mieux-être des 50 ans et plus, le vieillissement de la population et la promotion des droits et intérêts des francophones de notre province, plusieurs situations et dossiers importants ont nécessité notre implication au cours de la dernière année.

Le 22 septembre 2014, élections provinciales. Nouveau parti au pouvoir! Nous avons dû tenir compte de leur vision et les sensibiliser au travail que nous faisons pour le mieux-être des personnes âgées francophones de la province. D'ailleurs, nous avons fait mention du choix des personnes âgées francophones d'être desservies dans leur langue de leur choix.

Encore cette année, l'actualité nous a incités à intervenir à plusieurs occasions, par le biais des médias ou sur invitation des médias, sur des sujets portant sur le mieux-être, sur les foyers de soins et l'épanouissement des 50 ans et plus de notre province. Ces sollicitations courantes de la part des médias d'information pour notre expertise ou pour faire connaître le point de vue des francophones de 50 ans et plus, est la preuve que notre association gagne en notoriété et en crédibilité, lorsque vient le moment de défendre les droits et intérêts de ses membres.

C'est un positionnement qui est un atout dans toutes nos démarches auprès des décideurs politiques, du grand public et auprès des autres regroupements d'aînés francophones.

Malgré tout le travail réalisé au cours des derniers mois, de nombreux défis nous attendent. L'un de ces défis est le financement de notre Association duquel dépend sa survie. Nous devons dès maintenant chercher d'autres sources et véhicules de financement si nous voulons poursuivre notre œuvre et notre développement de façon à continuer à faire connaître et défendre les besoins, droits et attentes des francophones de 50 ans et plus de notre province.

Permettez-moi de vous rappeler qu'en 2000, notre Association a été créée dans le but de doter les 50 ans et plus francophones de notre province d'un organisme qui veillerait à sauvegarder et promouvoir leurs droits et contribuerait à leur mieux-être et leur épanouissement. Cette mission, cette vision, répond encore après 15 ans à un réel besoin, celui de travailler avec les gouvernements, les institutions, les organismes et les communautés pour créer au Nouveau-Brunswick un environnement propice au vieillissement en santé, dans le respect de notre langue et de notre culture.

Pour que notre Association puisse tendre vers la réalisation de ces objectifs, il nous faut ensemble et individuellement déployer des efforts afin de mieux nous faire connaître, de rejoindre les 50 ans et plus francophones du N.-B. et d'augmenter le nombre de membres. Je demande à chacun et chacune d'entre vous d'être un ambassadeur ou une ambassadrice de l'AFANB afin de nous aider à recruter davantage de membres, de promouvoir notre association et tout le travail que nous effectuons au profit du mieux-être des 50 ans et plus.

Selon nos règlements administratifs, le président peut être en poste pour deux mandats de deux ans. Cette année, j'en suis à ma dernière année comme président, puisque j'entreprends la deuxième année de mon deuxième mandat.

Notre association devra donc procéder à l'élection d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente en septembre 2016. Nous encourageons les personnes intéressées à poser leur candidature à nous faire part de leur intention au cours de l'année.

Le bilan que nous venons de vous présenter indique la portée de nos actions, le rayonnement de notre association et si nous réussissons à rallier à notre cause de plus en plus de francophones, nous gagnerons en force et en influence au profit des projets et dossiers que nous réaliserons au nom de ceux et celles que nous représentons.

Nous terminons en vous remerciant de votre présence, de votre appui et en remerciant, encore une fois, les membres du conseil d'administration de l'appui qu'ils nous ont accordé tout au long de l'année. Merci également au personnel permanent et aux contractuels de l'Association pour le temps et l'énergie investie à l'avancement des dossiers de notre Association et merci à vous, membres et partenaires, d'appuyer l'Association francophone des aînés du N.-B.

Roger Martin, président
12 septembre 2015